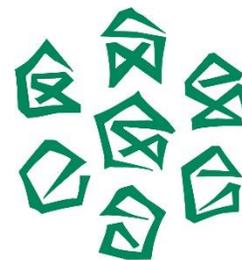


PROJET Charte éthique AFISA

Synthèse consultation des partenaires

Décembre 2023

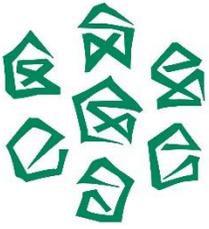
Daniel Pugin, GT charte éthique



AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile

Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

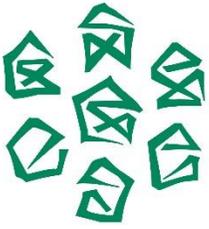


AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Partenaires consultés

- ▶ **Service du médecin cantonal**, SMC, Mmes Annabelle Aeby et Evelyne Huber
- ▶ **HFR**, Dr Vincent Ribordy, médecin-chef des urgences
- ▶ **Service des Ambulances de la Sarine**, M. Cédric Jeanneret, responsable
- ▶ **Société fribourgeoise de médecine**, MFAF, Dr Rémy Boscacci et Jean-Luc Barbey membres de la commission EMS.
- ▶ **Association suisse et fribourgeoise Alzheimer**, Mmes Agnès Henry et Luana Menoud Baldi, présidente de la section fribourgeoise.

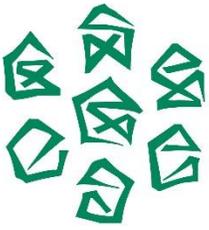


AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Objectifs de la consultation des partenaires

- ▶ Informer les partenaires que l'AFISA travaille à la refonte de la charte éthique suite à la fusion de l'association des EMS et des services d'ASAD.
- ▶ Demander aux partenaires **sur quels aspects les institutions devraient mettre un accent particulier.**
- ▶ Faire remonter aux professionnels les problèmes relevés par les partenaires.
- ▶ Identifier les points à mettre en évidence dans le développement des valeurs de la charte et des outils de communication ou didactiques.



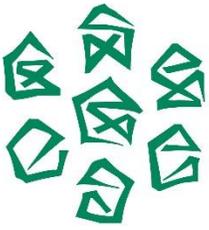
AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile

Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Thèmes abordés par les partenaires

- ▶ Emprise institutionnelle
- ▶ Soins centrés sur la personne, diagnostic médical
- ▶ Hospitalisations
- ▶ Directives anticipées et volonté présumée
- ▶ Réanimation
- ▶ Médication, consentement aux traitements
- ▶ Information aux familles
- ▶ Compétences en psychogériatrie
- ▶ Collaboration et confiance avec les proches
- ▶ Respect et prévention



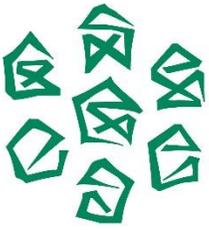
AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Emprise institutionnelle, soins centrés sur la personne

SMC, Annabelle Aeby et Evelyne Huber 22.05.2023

- ▶ Définir la ligne rouge pour éviter l'institutionnalisation, c'est-à-dire, la tendance à mettre les résidents en situation d'adaptation au fonctionnement de l'institution plutôt que **d'aller à la rencontre de leurs besoins et souhaits**.
- ▶ Développer le **soin centré sur la personne**, dans l'esprit d'une prise en charge individualisée, en **partenariat avec ses proches**.
- ▶ Assurer le lien entre le passé, le présent et le futur par le recueil de données (valeurs, souhaits, habitudes de vie à domicile, etc.) et l'histoire de vie.
- ▶ Le recueil de donnée est la base du processus de soins. Attention à la routine. Eviter que le résident soit pris dans une lourde machine, qu'il soit « **mangé** » **par le système**.



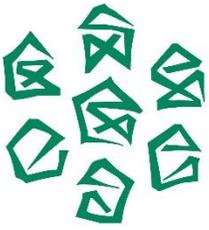
AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Hospitalisations, directives anticipées et volonté présumée

HFR, Dr Vincent Ribordy, médecin-chef des urgences 9.5.2023

- ▶ *On est assez souvent confronté à devoir se référer à des **directives anticipées (DA)** ou **volontés présumées** lors d'hospitalisation en urgence de personnes-âgées.*
- ▶ ***On se repose sur les institutions** pour nous transmettre les DA et des **informations complètes et à jour**. Elles sont parfois insuffisantes et ça nous met en difficulté car on ne connaît pas le patient et ses besoins.*
- ▶ *Problème de l'intervalle temps entre le moment où sont rédigées les DA et la situation où il faudrait les appliquer. Problème de **directives très floues** (pas d'acharnement thérapeutique) pas aidantes pour prendre une décision.*
- ▶ *On est parfois indigné aux urgences de voir des patients qui nous sont envoyés depuis des EMS et qui **ne justifient pas une hospitalisation**. Le travail en amont ne s'est pas fait. Le médecin traitant doit davantage s'impliquer pour analyser la situation et évaluer si une hospitalisation est vraiment indiquée ou si les soins nécessaires peuvent être donnés à l'EMS.*



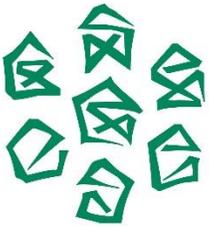
AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Hospitalisations, directives anticipées et volonté présumée

HFR, Dr Vincent Ribordy, médecin-chef des urgences 9.5.2023

- ▶ On applique de toute façon le **principe de futilité médicale** ou de renoncement à l'obstination déraisonnable (acharnement thérapeutique) indépendamment des DA.
- ▶ On ne suit pas toujours à la lettre les DA s'ils ne correspondent pas à **l'intérêt présumé** du patient. Par exemple lors d'une opération, on est obligé d'intuber momentanément la personne.
- ▶ Si l'ambulance est appelée, le problème c'est que les ambulanciers n'ont pas les compétences pour décider de l'application des DA ni de la futilité médicale comme le médecin. Donc, il faut bien évaluer la situation et **réfléchir avant d'appeler une ambulance**. Car le problème, c'est l'inconfort et l'attente de personnes âgées qui arrivent aux urgences, surtout si elles sont désorientées. Il est arrivé qu'on renvoie la même nuit une patiente qui n'avait pas de justification d'hospitalisation.



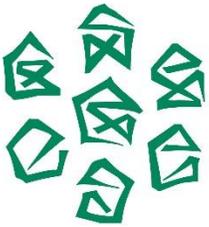
AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Réanimation, directives anticipées, volonté présumée

Service des ambulances de la Sarine, M. Cédric Jeanneret, responsable 16.06.2023

- ▶ *Les ambulanciers ont maintenant une bonne formation de niveau ES sur 3 ans. La profession a bien évolué.*
- ▶ *A l'époque, on réanimait des personnes qui avaient 90 ans. Maintenant **on respecte les directives anticipées**, mais il y en a **rarement dans les EMS**.*
- ▶ ***Dans le doute, on réanime**, sauf si c'est le dernier souffle. Parfois on appelle un médecin et on maintient la personne en vie.*
- ▶ *On tient aussi compte de la **volonté présumée en EMS**, on fait **confiance au personnel soignant**. C'est plus délicat lorsqu'on intervient à domicile.*



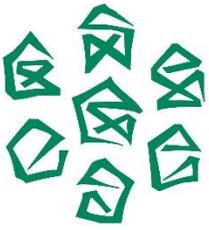
AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Consentement aux traitements, directives anticipées

MFAF, Dr Rémy Boscacci et Jean-Luc Barbey 16.11.2023

- ▶ *La prise de position du 6.3.2016 de la société de médecine sur l'application de l'art. 377 du CC est toujours valable: ce sont **les infirmières** qui sont en première ligne pour **informer les représentants thérapeutiques** des traitements et soins médicaux. Il serait utile de la mettre en référence avec la charte éthique, voire même d'en relever le contenu dans les **documents remis aux familles** à l'admission d'un résident.*
- ▶ *Si un médecin traitant hospitalise un résident, c'est pour une raison justifiée. Il **renseigne les urgences en conséquence**, notamment si le résident ne souhaite pas de soins intensifs.*
- ▶ *Le Dr Boscacci ne donne pas trop de valeurs aux directives anticipées car souvent elles datent de trop longtemps ou sont trop vagues, du genre « Pas d'acharnement thérapeutique et ne pas souffrir ». **Il questionne plutôt la famille** si le résident ne peut plus s'exprimer.*
- ▶ *Lors de décisions à prendre, il y a la famille, le personnel, mais il faut que **le patient soit au centre des décisions qui le concernent**.*
- ▶ *Le Dr Barbey relève que **l'avis du médecin est déterminant** pour la décision.*



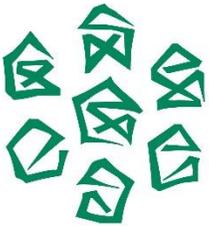
AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Médication, compétences, confiances avec les proches

Association suisse ALZ, Agnès Henry 03.10.2023

- ▶ Parfois le personnel ne sait pas réagir. Il dit que **le résident est agressif** et il demande une médication. **Trop de médicaments** sont donnés dans les EMS.
- ▶ **Aller au-delà du refus du résident.** Exemple : « Mme a dit qu'elle ne voulait pas la douche alors on a respecté ».
- ▶ Il faut plus **former** le personnel et s'intéresser à la personne. La mettre au **centre de l'attention**.
- ▶ Quand les proches ont quelque chose à dire, ils ont **peur des conséquences**, que le patient soit encore moins considéré.
- ▶ Derrière les remarques, les équipent vont dire que les familles sont trop exigeantes.
- ▶ Il y a des familles qui ont de la peine à faire confiance, à lâcher prise. **La confiance se négocie, à chaque moment.**



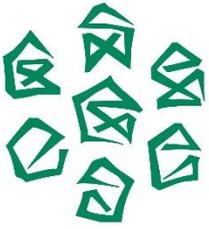
AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Respect et prévention, diagnostic, collaboration avec les proches

Association fribourgeoise ALZ, Luana Menoud Baldi 30.11.2023

- ▶ *Ce qui est important, c'est le **respect de la personne, de sa dignité**. Il faut éviter les cas de **violences involontaires** (entre proche-aidant et malade)*
- ▶ *Lorsque les familles nous contactent pour de l'aide, 60 à 70% sont déjà en état d'épuisement avancé.*
- ▶ *Beaucoup de familles ne savent pas l'aide qui existe (indemnités forfaitaires, Croix-Rouge, Pro Senectute, etc.) **Nous orientons les familles** vers les services.*
- ▶ *Il est important de **poser un diagnostic** sur les troubles cognitifs et ne pas dire seulement que c'est lié à l'âge. La famille peut solliciter la **clinique de la mémoire** si le médecin traitant ne veut pas faire les tests.*



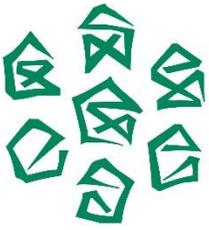
AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Entrée en EMS, collaboration avec les proches, Alzamis

Association fribourgeoise ALZ, Luana Menoud Baldi 30.11.2023

- ▶ *Le passage de l'entrée en EMS est difficile. Il faudrait que l'accompagnant à domicile (proche-aidant ou Alzami) puisse **continuer à suivre le malade pendant quelque temps** pour assurer la transition. Ce qui permettrait au personnel de mieux connaître le résident et pour lui de garder sa personne de référence. Le proche-aidant ou l'Alzami peut aider le personnel à **comprendre comment faire avec le malade**, car il a créé une relation de confiance (ex : comment faire la douche)*
- ▶ *Les **Alzamis soutiennent les familles** en venant quelques heures par semaine à domicile s'occuper du malade afin de **décharger les proches-aidant**. Ils ont suivi une formation pour s'occuper des malades ALZ, au moins le cours FAP dispensé par la CRF. Ils ne donnent pas de soins.*

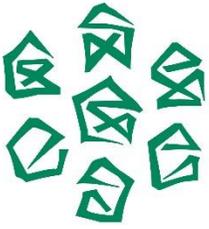


AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Résumé des points d'attention 1/3

- ▶ Développer le soin centré sur la personne.
- ▶ Au-delà de l'avis du personnel et de la famille, que la personne soit au centre des décisions qui la concernent.
- ▶ Attention à la tendance à mettre les résidents en situation d'adaptation au fonctionnement de l'institution plutôt que d'aller à la rencontre de leurs besoins et souhaits.
- ▶ En situation critique, bien réfléchir avant d'appeler une ambulance. Eviter des hospitalisations inappropriées qui mettent les résidents dans l'inconfort et vont à l'encontre de leur volonté.
- ▶ Renseigner les urgences si le résident ne souhaite pas de soins intensifs.
- ▶ Contrôler la cohérence du contenu des directives anticipées afin qu'elles soient crédibles si on doit s'y référer.



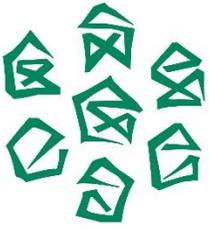
AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile

Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Résumé des points d'attention 2/3

- ▶ Relever dans le dossier de soins les volontés exprimées par le résident et ses proches en cas de situation critique, afin de pouvoir fonder la «volonté présumée du patient» pour une décision médicale.
- ▶ A défaut de directives anticipées, communiquer la volonté présumée du patient aux services d'urgences lors d'une hospitalisation ou d'une intervention des ambulanciers.
- ▶ Bien informer le représentant thérapeutique des changements de traitements ou de soins d'une personne incapable de discernement, en particulier lorsqu'ils ont des effets secondaires indésirables. Informer le représentant que le médecin traitant est à sa disposition pour en parler.
- ▶ Créer une relation de partenariat et de confiance avec les familles de résidents désorientés de sorte qu'elles osent exprimer leurs doléances sans crainte de conséquences indésirables pour leur parent.

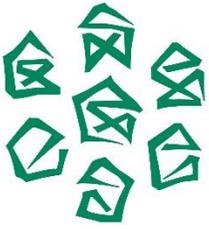


AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Résumé des points d'attention 3/3

- ▶ Développer la formation continue du personnel en contact avec les résidents désorientés afin qu'ils soient en mesure de mieux répondre aux différents comportements.
- ▶ Dépister l'origine des troubles cognitifs en établissant un diagnostic afin de mieux orienter la prise en soins et l'accompagnement de la famille.
- ▶ A domicile, être attentif à l'épuisement des proches-aidants afin de prévenir la violence involontaire et la dégradation des relations et de la santé de chacun.
- ▶ Inciter les familles à accepter de l'aide, les orienter vers les services concernés.



AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile

Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

GRAND MERCI

- Aux partenaires qui ont participé à cette consultation.
- A toutes les institutions de l'AFISA pour l'attention que vous porterez aux points d'attention évoqués.